5 décembre 2011
(N° 2011-45)

UQÀM
Université du Québec à Montréal

Après avoir complété mon enseignement en **Droit international public** (DRT-2100) à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et dans l'attente des recevoir les réponses à mon **examen final**, je me prépare pour une dernière prestation de cours en ce trimestre d'automne 2011. À l'invitation de mon auxiliaire d'enseignement François-Xavier Saluden qui est chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal, j'ai accepté d'aller parler aux personnes inscrites à son cours portant sur « **La personne et le droit international** (JUR-6650) » de la question du traitement par le droit des gens de **la peine de mort**. J'y parlerai des limites que plusieurs traités internationaux imposent à l'utilisation de la peine capitale, mais également de plusieurs autres instruments internationaux qui visent à imposer un moratoire sur la peine de mort ou son abolition. Je chercherai à inscrire ce cours dans l'actualité et ai invité les étudiants et étudiantes, comme je vous y invite, à prendre connaissance des articles suivants : « **Capturé, Seif al-islam Kadhafi encourt la peine de mort** », *Le Matin*, 19 novembre 2011; « **Marine Le Pen pour la peine de mort pour les tueurs d'enfants** », *Le Monde*, 19 novembre 2011; « **La peine de mort subit une lente érosion aux Etats-Unis** », *Le Point*, 24 novembre 2011. Pour prendre connaissance de mon plan de cours qui aura lieu aujourd'hui de 14 h à 17 h à la salle A-1824 du pavillon Hubert-Aquin, vous pouvez cliquer **ici.**

François-Xavier Saluden

Une entrevue sur « La montée des tribunaux internationaux » avec Jean-François Lisée

L'entrevue j'ai donnée avec mon collègue Éric David sur « **La montée des tribunaux internationaux** » l'été dernier est en ligne depuis lundi le 28 novembre et peut être visionnée en cliquant **ici**. Cette entrevue a été réalisée le cadre de l'émission **Planète Terre** qu'anime par Jean-François Lisée en sa qualité de directeur exécutif du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal.

Éric David…et votre serviteur!

Réunion de la Fondation de la Chapelle historique du Bon-Pasteur

En ma qualité de président du Conseil d'administration de la Fondation de Chapelle historique du Bon-Pasteur, j'animerai ce soir une réunion qui sera consacrée à l'examen d'un projet de plan d'action. L'élaboration de ce plan d'action s'inscrit dans le cadre de convention établissant un lien de partenariat avec la ville de Montréal qui a été conclu avec la Ville de Montréal le 1er octobre 2011 et dont l'article 5.1.1 prévoit que la Fondation doit « déposer son plan d'action […] faisant état des activités qu['elle] planifie réaliser à la Chapelle ».

Je vous souhaite un bon début de semaine…et une Joyeuse Saint-Nicolas!